



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Mardi le 14 janvier 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

ABSENT : Conseillère NANCY DAGENAI (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

01-01-2014

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

02-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

03-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 3 décembre 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

04-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire budgétaire du conseil le 17 décembre 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

05-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake augmente le taux de rémunération des élus comme suit :

Conseiller/Conseillères: de 445.00\$ a 495.00\$ (augmentation de 50.00\$)

Maire: de 1335.00\$ a 1485.00\$ (augmentation de 150.00\$)

Membres du comité chemin publics : 25.00\$ par mois pour aider avec le cout de l'essence

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

06-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake augmente le taux de rémunération des employés comme suit :

Taux horaire / salaire : augmentation de 2%, cout de vivre

Pension: augmentation de 3% a 5% de leur salaire contribué par l'employeur et l'employé

Adopté

07-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QU'ON autorise Rémi Bertrand de faire une demande régionale, de la part de la municipalité d'Otter Lake, auprès du Ministère Développement durable Environnement et Parcs concernant l'autorisation de trois bornes fontaine sèche à Otter Lake.

Adopté

08-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle leur adhésion à l'FQM avec une cotisation annuelle pour 2014 de 1045.29\$ taxe inclus.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

09-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur de signer l'entente avec Guy Gravelle pour la position à la patinoire pour l'hiver avec un frais de 500.00\$ par semaine. (Annex A)

Adopté

Avis de motion est par les présentes donné par CLAUDE PICHÉ pour modifier règlement 031-05-2003, Administration et l'interprétation des règlements de planification.

10-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur de contacter l'FQM pour ajouter nos trois nouveaux membres du conseil à la formation obligatoire en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. La formation sera tenu a Shawville en anglais le 29 mars 2014, un frais de \$215.00 plus taxe chaque.

Adopté

11-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake nomme M Claude Piché comme pro maire de la municipalité d'Otter Lake.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

12-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake ajoute M Claude Piché à la carte pour signatures à la Banque Laurentienne (compte 380033-3). Les trois signatures sur le compte vont être M Graham Hawley, Mme Andrea Lafleur et M Claude Piché. Mme Nancy Dagenais sera enlevé de la liste de signatures.

Adopté

13-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake appointe au Comité Consultatif d'Urbanisme pour un terme d'au plus deux (2) ans de ce jour;

M. Richard Lavigne, Mme Helene Boulet, M. Denis Gravelle et M. Kenneth Dubeau

En vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, chapitre V, art. 147

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

14-01-2014

Règlement 01-01-2014 abrogeant et modifiant tous règlements antérieurs pourvoyant à la taxation pour l'année 2014 de la Municipalité d'Otter Lake.

Considérant Qu' un avis de motion a été donné le 17 décembre 2013;

Considérant Qu' il est opportun de réviser le taux de taxes et les taux de service pour l'année 2014

Pour ces motifs,

Il est proposé par MAURICE LAFLEUR et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 01-01-2014 abrogeant et modifiant tous règlements antérieurs pourvoyant à la taxation pour l'année 2014 de la Municipalité d'Otter Lake.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE

Article 1 – Taux de taxes générale

Article 1.1 Taux de 0.69 \$ par tranchée de 100 \$ d'évaluation foncière

Article 1.2 18 % d'intérêts sur les retards de paiements

Article 1.3 Paiement de facture de taxe en 3 installations – si montant plus que 300 \$

1^{er} paiement de 40 % date d'échéance 1^{er} avril 2014

2^{ième} paiement 30% date d'échéance 1^{er} juillet 2014

3^{ième} paiement 30% date d'échéance 1^{er} septembre 2014

Article 2 Taux pour distribution du service d'aqueduc aux usagers:

Résidentiel	150.00 \$
Résidentiel avec commerce	225.00 \$
Duplex	300.00 \$
Triplex	450.00 \$
Quadruplex	600.00 \$
7 unités	1,050.00 \$
Restaurant	450.00 \$
Hotel/Motel/Bar	450.00 \$
Saisonnier	75.00 \$
Buanderie	450.00 \$

Article 3 **Taux pour site de réception des matières résiduelles**

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Fixe de 100,00 \$

Article 3.1 Coûts additionnelle

Canapé	100-150 lb	20.00 \$
Causeuse	30-50 lb	10.00 \$
Chaise de cuisine	10-15 lb	5.00 \$
Matelas (régulier)	100 lb	10.00 \$
Matelas (très grand)	150 lb	20.00 \$
Sommier	40-50 lb	10.00 \$
Tapis, sous-tapis		0.20 \$ / livre
Bureau de chambre (petit)		10.00 \$
Bureau de chambre (gros)		20.00 \$
Recyclage		aucun frais
Métal		aucun frais
Broussailles de moins de 4 pouces		aucun frais
Pneus		aucun frais
Batterie		aucun frais
Peinture		aucun frais
Électroménagers		aucun frais

Article 4 Taux pour défrayer les coûts de l'achat du camion de pompier.

Fixe de 50,00 \$ par unités de l'ensemble des immeubles imposables.

Article 5 Taux pour la mise aux normes des infrastructures d'eau potable règlement d'emprunt #005-11-2009

ARTICLE 5.1 Pour pourvoir à 25% des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Taux de 8,00 \$

ARTICLE 5.2 Pour pourvoir à 75% des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe "A" jointe au présent

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

ANNEXE A -	<u>Catégories d'immeubles</u>	<u>Nombre d'unités</u>	
A	<u>Résidentiel</u>		
	Immeuble résidentiel chaque logement	1	142.00 \$
	Immeuble résidentiel avec commerce	1,5	209.00 \$
	Immeuble saisonnier	1	142.00 \$
B	<u>Commercial</u>		
	a) Epicerie	1,5	209.00 \$
	b) Dépanneur	1,5	209.00 \$
	c) Salon de coiffure	1,5	209.00 \$
	d) Restaurant/Hotel/Bar/Salon	1,5	209.00 \$
	e) Buanderie	2	276.00 \$
	f) Station de service	1,5	209.00 \$
	g) Roulotte de patate frites	1,5	209.00 \$
	h) Magasin général & articles variées	1	142.00 \$
	i) Commerce à but non lucratif	1	142.00 \$
	j) Boulangerie	1,5	209.00 \$
	k) Gîte du passant	1,5	209.00 \$
C	<u>Autre immeuble commercial</u>		
	a) Bureau professionnel	1,5	209.00 \$
	b) Bureau de poste	1,5	209.00 \$
	c) Bureaux gouvernementaux – privés	1,5	209.00 \$
D	<u>Terrain vacant constructible</u>	,5	75.00 \$

Article 6 **Roulottes**

Un frais de 10.00\$ par mois pour une roulotte temporaire amovibles.

Article 7 **Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.**

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siège #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacque Gauthier: Roches dans sable sur chemin Picanoc

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier

Correspondance

- | | |
|------------------------------|-------------------------|
| 1. Municipality of Shawville | Arena |
| 2. Jerry & Joanne Dubeau | Crédit patrimoine |
| 3. Otter Lake Fire Dept. | Tournoi de pêche - dons |
| 4. Gouvernement Québec | Amie des Aînés |
-

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

15-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 67,356.21\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 14^{ie} jour de janvier 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	67,356.21 \$
Factures prépayées:	47,944.91 \$
Salaires élus et employés:	25,500.82 \$
Totale:	140,801.94 \$

Période de questions 30 minutes

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

16-01-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19H23.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale